

# Les forces françaises dans la guerre de Bosnie

avril 1992 - décembre 1995



**1/ Référence : 07 93 044 299**

*Les combats font rage à Butmir. Sarajevo*

**Du 1<sup>er</sup> mars au 30 avril 1993, Dominique Viola, ECPAD**

## **Sommaire**

### **1 / La naissance et la propagation du conflit**

- A / La création de la Forpronu
- B / L'indépendance de la Bosnie

### **2 / Le déploiement de la Forpronu**

- A / La situation de siège à Sarajevo
- B / L'échec des actions diplomatiques
- C / Le renforcement de la Forpronu

### **3 / Le durcissement du conflit**

- A / L'ultimatum de l'Otan
- B / La crise des otages

### **3 / Le règlement du conflit**

- A / La création de la FRR
- B / La défaite de l'armée serbe
- C / Les accords de Dayton

## **Introduction**

Le vingtième anniversaire du début de la guerre en Bosnie-Herzégovine, qui a suivi la reconnaissance internationale de son indépendance en avril 1992, est l'occasion d'un retour sur les images réalisées par les opérateurs de l'ECPA (Établissement cinématographique et photographique des armées). En effet, ces reporters ont accompagné dans leur action les militaires de l'armée française, déployés dans une force d'interposition sous mandat international, la Forpronu (force de protection des Nations unies), puis dans la BMN (brigade multinationale) de la FRR (force de réaction rapide), jusqu'aux accords de paix de Dayton en décembre 1995.

Les 34 clichés présentés dans le dossier, et qui illustrent le déroulement du conflit, constituent un aperçu des quelques 20 000 photographies prises au cours de 90 reportages réalisés pendant cette période sur ce théâtre et conservés à l'ECPAD.

## 1 / La naissance et la propagation du conflit

### A / La création de la Forpronu

Après la mort de Tito en 1980 et avec l'effondrement du bloc communiste en 1989, la Fédération yougoslave, composée de six républiques, est déstabilisée par le réveil des nationalismes, en particulier slovène et croate, qui se heurtent à une puissance serbe qui se voudrait hégémonique. Son éclatement prend réellement forme dans le courant de l'année 1991 lorsque le 25 juin, la Croatie et la Slovénie proclament de manière unilatérale leur indépendance. La première guerre de Yougoslavie oppose la Slovénie et l'armée fédérale, soit la Serbie, du 27 juin au 17 juillet 1991. Cette guerre se propage en Croatie à l'été 1991, principalement dans les régions de Krajina et de Slavonie. La supériorité militaire des Serbes leur permet de contrôler les deux tiers du territoire en septembre 1991. La chute de la ville de Vukovar le 18 novembre semble marquer leur victoire. Le 23 décembre, l'Allemagne reconnaît unilatéralement la Croatie et la Slovénie, suivie trois semaines plus tard par la CEE (communauté économique européenne). Celle-ci tente d'apporter des solutions au conflit qui se soldent par une succession de cessez-le-feu systématiquement rompus par les différentes parties. Le 3 janvier 1992, Cyrus Vance, représentant du Secrétaire Général de l'Onu Boutros Boutros-Ghali<sup>1</sup> (cf photo 13), obtient un cessez-le-feu et fait adopter son plan, comprenant l'instauration des FPNU (forces de paix des Nations unies) et qui doit être mis en œuvre par la Forpronu (force de protection des Nations unies ou *Unprofor* en anglais). Le 21 février 1992, après accord des différentes parties prenantes du conflit, le Conseil de Sécurité de l'Onu approuve la création de cette force d'interposition, qui débute son déploiement en Croatie.

La France a été désignée par le commandement de l'Onu pour fournir le BSL (bataillon de soutien logistique) de la Forpronu en Yougoslavie. 1121 hommes appartenant, pour leur grande majorité, au 3<sup>e</sup> CA (corps d'armée) de Lille, sont déployés sur une grande partie du territoire. Les missions du BSL concernent le ravitaillement (transit, stockage, transport et circulation), et le maintien en condition des matériels. Les soldats de la paix du BATINF (bataillon d'infanterie) se consacrent à des reconnaissances, des patrouilles et aux installations. Les troupes françaises du BATINF et du BSL partent de Toulon fin mars et début avril 1992. Débarquées à Rijeka, les troupes portant le béret bleu ciel frappé du sigle de l'Onu se rendent en Krajina du sud pour le BATINF et à Zagreb-Pleso pour une partie du BSL.



**2/ Référence : 07 92 107 01 13**  
*Trois marsouins du 2<sup>e</sup> RIMa (régiment d'infanterie de marine), servant la Forpronu, regardent au loin le port de Rijeka sur le pont du ferry Esterel. (Adriatique).*  
**4 avril 1992, Yann Le Jamtel, Claude Savriacouty, ECPAD**

<sup>1</sup> Boutros Boutros-Ghali est nommé Secrétaire Général de l'Onu à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1992.



**3/ Référence : 07 92 214 047**

*Les véhicules militaires et les blindés du 1<sup>er</sup> RIMA (régiment d'infanterie de marine) et du 126<sup>e</sup> RI (régiment d'infanterie) sont rassemblés à leur arrivée sur l'autodrome de Rijeka. De couleur blanche et siglés UN (Nation unies), ils sont destinés aux missions du bataillon français d'escorte des convois humanitaires de la Forpronu. (Croatie)*

**Du 20 au 28 octobre 1992, Claude Savriacouty, ECPAD**

**B / L'indépendance de la Bosnie**

En 1991, environ 4,5 millions d'habitants vivent sur le territoire de la Bosnie Herzégovine. La capitale Sarajevo compte 400 000 habitants : environ 45% de musulmans, 30% d'habitants d'origine serbe, et 17% d'origine croate. Les élections de décembre 1990 ont consacré la victoire des partis nationalistes des Bosniaques musulmans, des Bosno-serbes et des Bosno-croates. Jusqu'en octobre 1991, ces trois partis administrent conjointement la Bosnie et tentent de sauvegarder l'entité fédérale yougoslave, encouragés en cela par certains pays de la CEE. Les sécessions réussies et reconnues par la communauté internationale de la Slovénie et de la Croatie incitent les Bosniaques à revendiquer eux aussi leur indépendance le 15 octobre. En réaction, les Serbes de Bosnie demandent leur rattachement, les uns à la RSK (république serbe de Krajina) sécessionniste, d'autres à la Serbie, puis proclament aussi une république autonome, la *republika Srpska* (république serbe de Bosnie), en janvier 1992. En avril, la Serbie et le Monténégro constituent la RFY (république fédérale yougoslave).

Le 3 mars 1992, le Parlement de Bosnie-Herzégovine proclame l'indépendance du pays à la suite du référendum d'autodétermination organisé à la demande de la Communauté européenne les 29 février et 1er mars 1992. Le nouvel État est reconnu par la CEE le 6 avril et, le lendemain, par les États-Unis. Aussitôt débutent les combats en de nombreux points du territoire de Bosnie, les Croates de Bosnie s'étant entendus avec les Serbes pour un partage ethnique du pays.

Le 4 mai 1992, le gouvernement bosniaque demande l'intervention de l'Onu, mais ce n'est que fin juin, à la suite du voyage du président français François Mitterrand à Sarajevo, que le Conseil de sécurité décide d'étendre le mandat de la Forpronu à la Bosnie. Conçue à l'origine comme une opération provisoire pour créer les conditions de paix et de sécurité nécessaires à la négociation d'un règlement d'ensemble de la crise yougoslave, la Forpronu voit aussi ses effectifs renforcés pour faire face à l'intensification du conflit et à son extension en Bosnie-Herzégovine.

Le 1<sup>er</sup> juin 1992, la résolution 757 de l'Onu décrète un embargo total contre la RFY pris en charge par l'UEO (union de l'Europe occidentale) avec l'opération *Sharp Guard*. Sur le terrain, la Forpronu subit les attaques entre communautés, cherchant à maintenir une neutralité et un accord entre les parties en présence. La république croate de Bosnie ou *Herceg Bosna* est proclamée le 3 juillet 1992.

## 2 / Le déploiement de la Forpronu

### A / La situation de siège à Sarajevo

La situation de Sarajevo et de ses habitants des trois ethnies est la plus critique car elle est soumise au blocus et aux bombardements des Serbes. Le siège de la ville de Sarajevo, revendiquée par chaque partie comme capitale, commence à partir du 2 mai. Les Casques bleus sont déployés en Bosnie pour rouvrir, protéger et faire fonctionner l'aéroport de Sarajevo et assurer l'acheminement de l'aide humanitaire dans la ville et ses environs.

Le 10 juin 1992, cinquante militaires français débarquent à Sarajevo avec parmi eux, des officiers précurseurs de l'armée de l'Air. Ils sont renforcés de contrôleurs aériens, de sapeurs du Génie de l'Air et de pompiers spécialisés. Le premier bataillon de militaires français arrive en juillet 1992 à l'aéroport de Sarajevo qui est pris, à nouveau, sous les tirs serbes.



#### 4/ Référence : 07 92 162 002

*Des marsouins du 2<sup>e</sup> RIMa (régiment d'infanterie de marine), Casques bleus de la Forpronu, pénètrent dans un hangar dévasté de l'aéroport de Sarajevo en prenant garde de ne pas tomber dans une embuscade. Sarajevo.*

**Juillet 1992, Dominique Viola , ECPAD**

Le DETAIR (détachement Air) assure toutes les opérations relatives à l'aéroport de Sarajevo et participe à sa sécurité conjointement avec le BATINF 2. L'aéroport a été en partie détruit et pillé, mais ses installations, indispensables à la survie de la capitale bosniaque, doivent tourner. Sécurisés par les premiers Casques bleus canadiens puis français, les aviateurs s'affairent. Ils se retrouvent, comme les bataillons de l'armée de Terre, dans des locaux dévastés, derrière des sacs de sable, avec des casques lourds et des gilets pare-éclats. Ils ont la responsabilité de la gestion du trafic aérien et du déchargement du fret, du maintien en l'état de la piste et du parking, de la conduite de la sécurité incendie et des télécommunications. Au début de l'été 1992, la fluidité du pont aérien est assurée par une myriade de spécialistes avec l'aide des Canadiens renforçant les Français, les Norvégiens et les Suédois. Au 3 septembre, le COTAM (commandement du transport aérien militaire) a déjà effectué 200 missions sur Sarajevo et a acheminé près de 1 500 tonnes de matériel. Le siège de la ville a donné lieu à un pont aérien du 30 juin 1992 au 9 janvier 1996 à partir de Split (Croatie), pendant lequel ont été transportées 24 000 tonnes de fret en 1 300 rotations.

En juillet 1992, un détachement nouveau du RICM (régiment d'infanterie chars de marine) et une compagnie du 2<sup>e</sup> RIMa (régiment d'infanterie de marine) renforcent les fusiliers-marins commandos français, arrivés les premiers en protection de l'aéroport. Ils se sont installés

au pied de la tour de contrôle. Le premier détachement du RICM organise l'arrivée de deux autres compagnies du RICM ayant pour mission le contrôle de l'aéroport (cf photo 5). Les marsouins du 2<sup>e</sup> RIMa sont chargés d'assurer la surveillance de la moitié est de l'aéroport, face à Dobrinja, le quartier de Sarajevo où les combats sont les plus intenses. La 1<sup>re</sup> compagnie du 153<sup>e</sup> RI (régiment d'infanterie) composée de 74 hommes est quant à elle chargée de protéger le QG (quartier général) de la Forpronu, situé dans l'ancien PTT Building et d'escorter les observateurs de l'Onu ainsi que les négociateurs serbes et bosniaques.



**5/ Référence : 07 92 162 555**

*Une ancienne passerelle fait office d'abri fortifié pour les marsouins du RICM (régiment d'infanterie chars de marine) qui protègent le taxiway et les abords de l'aéroport de Sarajevo. Sarajevo*

**Juillet 1992, Dominique Viola , ECPAD**

Le BATINF 2, dédié à Sarajevo et à la piste du mont Igman, situé à l'ouest de la ville, a accompli 8 mandats à partir de juillet 1992, pour sécuriser en permanence les axes logistiques, les installations et les opérations de l'aéroport, y compris les conférences internationales et les points de presse. Présent sur une ligne de confrontation particulièrement sensible, sa mission d'interposition lui imposait de tenir des positions dans les zones revendiquées par les belligérants serbe et bosniaque. De juillet 1992 à janvier 1993, il comprend des cavaliers du RICM mais aussi des marsouins du 2<sup>e</sup> RIMa et des sapeurs du 6<sup>e</sup> RG (régiment de génie). Ils laissent place le 16 janvier 1993 au 2<sup>e</sup> REP (régiment étranger de parachutistes). Le premier BATINF 2 de Sarajevo a ouvert un chantier immense au profit des populations civiles, mais aussi de tous les bataillons qui vont suivre, avec 300 convois humanitaires escortés, des milliers de tonnes de vivres et de médicaments distribués et de nombreuses installations réparées.

Le BATINF 4 de Sarajevo-ville a contrôlé une zone au peuplement multi-ethnique, tenue par l'armée bosniaque et entourée par les forces serbes. Il devait au mieux limiter les affrontements entre belligérants et permettre un minimum de liberté de mouvement et de sécurité aux habitants. Cette tâche particulière incluait la neutralisation des *snipers* (cf photo 6). Il protégeait en permanence l'acheminement et la distribution de l'aide humanitaire. Il gardait aussi des points de regroupements d'armes lourdes serbes.

Le BATINF 5 s'est déployé à partir d'avril 1994 sur le mont Igman, occupant 22 positions dans une zone montagneuse allant de 1 100 à 2 066 mètres d'altitude ; il occupait d'une part les lignes de démarcation et de confrontation entre les entités bosniaques et serbes, et d'autre part il sécurisait les seuls accès terrestres à Sarajevo à partir du reste de la Bosnie, interdisant ainsi le total encerclement de la ville.



**6/ Référence : 07 92 162 597**

*Un milicien bosniaque est en position de tir de sniper derrière un immeuble du quartier de Dobrinja. Protégé par l'angle d'un balcon, il s'apprête à tirer. (Sarajevo) Juillet 1992, Dominique Viola, ECPAD*



**7/ Référence : 07 92 238 033**

*Des Casques bleus du RICM (régiment d'infanterie chars de marine) aidés par les pompiers de l'Air de l'aéroport de Sarajevo remplissent des bacs souples et des citernes en eau puisée dans un petit cours d'eau à l'aide de canalisations raccordées à un camion-pompe. (Sarajevo)*

**26 décembre 1992, Claude Savriacouty, ECPAD**



**8/ Référence : 07 93 004 226**

*Un VAB (véhicule de l'avant blindé) entouré de sacs de sable fait office d'abri fortifié pour la protection des abords de l'aéroport. Sarajevo*

**Du 26 décembre 1992 au 30 janvier 1993, Claude Savriacouty, ECPAD**



**9/ Référence : 07 93 044 223**

*Une section du 9<sup>e</sup> RCP (régiment de chasseurs parachutistes) récupère des familles bosniaques se trouvant à Ilidza (secteur serbe de Sarajevo) grâce à une interprète et un officier de liaison serbe, et les ramène à Sarajevo où une femme de la Croix Rouge bosniaque les prend en compte. Sarajevo*

**Du 1<sup>er</sup> mars au 30 avril 1993, Dominique Viola, ECPAD**





**10/ Référence : 07 94 039 010**

*Des militaires du RICM (régiment d'infanterie chars de marine) distribuent la soupe populaire aux habitants dans le quartier de Nedarici. Sarajevo*

**Du 1<sup>er</sup> mars au 30 avril 1994, Dominique Viola, ECPAD**

## B / L'échec des actions diplomatiques

De nombreuses résolutions successives prolongent les mandats de la Forpronu et l'autorisent à se renforcer en effectifs et en armement lourd. Initialement strictement limitées à la légitime défense, seules les armes individuelles et celles d'un calibre inférieur à 12,7 mm ont été autorisées selon le chapitre V de la Charte de l'Onu. Par la résolution 770 du 13 août 1992, le recours à la force est autorisé pour la protection des convois humanitaires en Bosnie Herzégovine seulement (chapitre VII).

En septembre 1992, le mandat de la Forpronu est une nouvelle fois élargi afin qu'elle appuie les efforts de l'UNHCR (haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés) pour acheminer les secours humanitaires dans toute la Bosnie-Herzégovine et qu'elle protège, sur demande du Comité international de la Croix-Rouge, les convois de prisonniers civils libérés.

Début janvier 1993, le délégué spécial de l'Onu, Cyrus Vance, et le représentant de la CEE, David Owen, commencent les pourparlers en vue d'une proposition de paix avec les chefs des différentes ethnies de Bosnie-Herzégovine. Leur proposition, connue sous le nom de Plan de paix Vance-Owen, implique la division de la Bosnie en dix régions semi-autonomes et reçoit le soutien de l'Onu. En ce même mois de janvier, la France est le premier État à ouvrir une ambassade à Sarajevo. Cependant, le 5 mai, l'assemblée bosnienne autoproclamée rejette le plan de paix au point que le 18 juin, Lord Owen admet la mort du plan. Après cette dernière proposition visant à défendre une Bosnie-Herzégovine mélangée et unie, les propositions suivantes sont imposées ou contiennent des éléments de rupture. Le 1<sup>er</sup> avril, Cyrus Vance annonce sa démission en tant que délégué spécial du Secrétariat général de l'Onu ; il est remplacé le 1<sup>er</sup> mai par le ministre des Affaires étrangères norvégien Thorvald Stoltenberg.



**11/ Référence : 01 93 001 05 05**

À l'occasion de la visite à Sarajevo de Boutros Boutros-Ghali, Secrétaire Général de l'Onu depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1992, des habitants manifestent devant la présidence bosniaque. Lassés de l'inefficacité de l'intervention des Casques bleus dans le conflit, ils brandissent des pancartes rédigées en anglais, demandant une aide plus efficace aux militaires de la Forpronu ou leur départ. On peut lire des messages tels que "General Maurilon, my father, mother, brother and sister are killed. Save even my neighbours from sure death" (Général Morillon [commandant de la Forpronu], mes père, mère, frère et soeur ont été tués. Sauvez au moins mes voisins d'une mort certaine). (Sarajevo)

**31 décembre 1992, Claude Savriacouty, ECPAD**



**12/ Référence : 01 93 001 06 17**

Cyrus Vance, négociateur de l'Onu en Bosnie au PTT Building, quartier-général de la Forpronu à Sarajevo. Sarajevo

**31 décembre 1992, Claude Savriacouty, ECPAD**



**13/ Référence : 01 93 001 09 27**

*Départ de Boutros Boutros-Ghali, Secrétaire Général de l'Onu et de sa délégation sur l'aéroport de Sarajevo sous la protection des Casques bleus français et égyptiens de la Forpronu. Sarajevo*

**31 décembre 1992, Claude Savriacouty, ECPAD**

### C / Le renforcement de la Forpronu

La résolution 807 du 19 février 1993 demande que les troupes de l'Onu soient dotées d'armements lourds pour renforcer leur sécurité. Le 16 avril, le général Morillon, commandant de la Forpronu de septembre 1992 à juillet 1993, se rend dans la zone de Srebrenica puis sort de sa réserve et se déclare prisonnier des Serbes dans l'enclave bosniaque afin d'obtenir l'acheminement de l'aide humanitaire (cf photo 14). Le Conseil de sécurité fait de Srebrenica une zone de sécurité (résolution 819 du 17 avril). La résolution 824 du 6 mai 1993 crée cinq autres zones de sécurité en Bosnie concernant Sarajevo, Tuzla, Gorazde, Bihac et Zepa, dont la protection est assurée par le renforcement de la Forpronu selon la résolution 844 du 18 juin.



**14/ Référence : 01 93 043 01 11**

*François Léotard, ministre de la Défense, et le général Morillon, commandant de la Forpronu, rencontrent les fantassins du 126e RI (régiment d'infanterie) à la base opérationnelle du BAT INF 3 de Coralici, près de Bihac. Bosnie-Herzégovine*

**13 avril 1993, Dominique Viola, Max Chanjou, ECPAD**

La Forpronu veille au respect de l'interdiction des vols militaires dans l'espace aérien de la Bosnie-Herzégovine, avec la couverture aérienne des forces de l'Otan (organisation du Traité de l'Atlantique Nord) stationnées en Italie, et suit la situation dans les zones de sécurité instaurées par le Conseil de sécurité. Pour sa contribution à l'opération *Deny Flight* (résolution 816 du 31 mars) de contrôle de l'espace aérien ou opération Crécerelle, la France a décidé d'engager des moyens aériens tels que des ALT (avion léger télé-piloté) ou drones lents, adaptés à l'acquisition d'images de renseignement quasiment en temps réel.

À compter de juin 1993, l'emploi de la force est autorisé, y compris les frappes aériennes en appui rapproché défensif menées en coordination avec l'Otan, contre toute menace contre les zones de sécurité et toute obstruction délibérée à la liberté de circuler. L'emploi de la force aérienne est ensuite rendu possible pour des frappes offensives de riposte en cas d'agression contre les enclaves.

L'opération *Provide promise*, ou Courlis pour le volet français, est décidée en avril 1993 pour aider au ravitaillement des populations civiles dans les zones de combat intenses liés aux contentieux de découpage de frontières entre belligérants bosniaques, musulmans et serbes. En juillet, l'Onu envoie 1 000 Casques bleus supplémentaires sur le mont Igman de manière à desserrer l'étau serbe autour de Sarajevo.

Le 27 septembre, des affrontements inter-musulmans débutent dans la région de Bihac. Après l'offensive croate de janvier 1993 qui réduit à néant l'application du plan Vance, le BATINF 1 de Krajina a vu son action réduite au contrôle des frontières et des lignes de séparation, sa présence rassurant les populations. Mais à partir de septembre 1993, son action en secteur nord devient primordiale pour sécuriser l'axe logistique et humanitaire reliant Zagreb à Bihac et au reste de la Bosnie (dont Sarajevo). Le BATINF 3 positionné à Bihac, outre son action de protection des convois humanitaires et logistiques dans le nord de la poche de Bihac, a une présence suffisamment dissuasive pour empêcher la prise de l'enclave.



**15/ Référence : 07 93 004 129**

*Convoi de véhicules militaires des Casques bleus de la Forpronu sur les routes enneigées dans la vallée de Gorazde. Bosnie-Herzégovine*

**Du 26 décembre 1992 au 30 janvier 1993, Claude Savriacouty, ECPAD**

### 3 / Le durcissement du conflit

#### A / L'ultimatum de l'Otan

La politique française à l'égard du conflit en Bosnie se durcit à partir du 5 février 1994, lorsqu'un obus de mortier tiré sur le marché central de Markale à Sarajevo fait 68 morts parmi la population civile. Les images du massacre montrées dans les journaux télévisés provoquent une onde de choc dans l'opinion publique occidentale et française en particulier. L'Otan demande le retrait des armes lourdes à une distance de 20 kilomètres de Sarajevo, sous peine de frappes aériennes dont le Secrétaire Général de l'Onu a accepté le principe. L'ultimatum de l'Otan envers les Serbes qui faisaient le siège de la ville est directement issu de la position de fermeté adoptée par la France.

L'avertissement adressé aux Serbes le 9 février par l'Otan devient tangible avec la destruction le 28 février de quatre avions serbes ayant violé la zone d'exclusion aérienne. Le 1<sup>er</sup> mars à Washington, Croates et Musulmans conviennent de constituer une fédération croato-musulmane en Bosnie-Herzégovine. Un cessez-le-feu intervient le 30 mars 1994 entre Croates et Musulmans. Le 4 avril se déroule une offensive serbe contre la zone de sécurité de l'enclave musulmane de Gorazde à laquelle les forces de l'Otan ripostent par un bombardement des positions serbes dans la zone.

Dans le domaine diplomatique, un Groupe de contact, formé par les États-Unis, la Russie, la Grande-Bretagne et la France, est chargé à partir du 25 avril d'élaborer un plan de paix pour la région. Le plan présenté le 5 juillet prévoit la constitution d'une union de la Bosnie-Herzégovine comprenant deux entités disposant de leurs propres constitution et forces armées : la Fédération croato-musulmane et la République serbe.

Par sa résolution 931 du 31 mars 1995, le Conseil de sécurité restructure la Forpronu et la remplace par trois opérations de maintien de la paix distinctes mais reliées entre elles. Les appellations sont modifiées : la FPNU (ou Fopainu, force de paix des Nations unies) englobe la Forpronu pour les contingents Onu en Bosnie, l'OnuRC (opération des Nations unies pour le rétablissement de la confiance en Croatie) et la Fordeprenu (force de déploiement préventif des Nations unies) en ERYM (ex république yougoslave de Macédoine).

Force multinationale de soutien de la paix sous commandement Onu, la Forpronu, d'un effectif initial de 10 000 personnels de 17 nations dont 2 200 Français en avril 1992, compte près de 45 000 hommes de 37 nations dont 7 100 Français en septembre 1995.



**16/ Référence : 07 93 044 459**

*Sur la piste de Tuzla, les infirmiers, qui transféraient des militaires canadiens blessés évacués de Srebrenica par hélicoptères Puma SA 330, ont été interrompus par des tirs de mortier. Quelques Puma ont reçu des éclats. Tuzla ; Bosnie-Herzégovine*

**Du 1<sup>er</sup> mars au 30 avril 1993,  
Dominique Viola, ECPAD**



**17/ Référence : 07 93 338 10**

*Soldats croates musulmans du Sud près du poste d'observation français Roméo 2, au-dessus du col de Skokovi, occupé par le 92<sup>e</sup> RI (régiment d'infanterie). Bosnie-Herzégovine*

**Du 18 au 22 décembre 1993, Fabienne Seynat, ECPAD**



**18/ Référence : 07 94 039 414**

*Des pièces d'artillerie remises aux soldats français sont entreposées dans une ancienne école du quartier de Grbavica à Sarajevo. Sarajevo*

**Du 1<sup>er</sup> mars au 30 avril 1994, Dominique Viola, ECPAD**



**19/ Référence : 07 94 039 357**

*Sur Sniper avenue, dans le poste de protection tenu par les hommes du 11<sup>e</sup> RAMa (régiment d'artillerie de marine) près du PTT building, les couvertures découpées aux fenêtres servent de camouflage aux tireurs d'élite. Sarajevo*

**Du 1<sup>er</sup> mars au 30 avril 1994, Dominique Viola, ECPAD**



**20/ Référence : 07 94 039 429**

*Panneau d'avertissement "Attention snipers" dans une rue de Sarajevo. Sarajevo*

**Du 1<sup>er</sup> mars au 30 avril 1994, Dominique Viola, ECPAD**



**21/ Référence : 07 95 054 669**

*L'équipe d'observation de la cellule TACP (tactical air control party) mise en place sur l'aéroport de Sarajevo suit les évolutions d'une patrouille et l'avertit de toutes menaces sol-air. Sarajevo*

**Du 14 février au 30 mars 1995, Didier Charre et Dominique Viola, ECPAD**

## B / La crise des otages

Quoiqu'isolés par le retrait du soutien serbe début 1995, les Serbes de Bosnie reprennent leurs actions offensives en 1995. La crise des otages précipite ensuite le déblocage de la situation en Bosnie. En effet, en mai 1995, à la suite de l'intensification du siège de Sarajevo par les forces serbes et de la violation de la zone d'exclusion des armes lourdes autour de la ville, la Forpronu lance un ultimatum aux Serbes leur enjoignant de respecter leurs engagements. Devant le non-respect de cet ultimatum, l'Otan procède à des frappes aériennes le 25 mai contre un dépôt de munitions à Pale. En rétorsion, les Serbes bombardent les zones de sécurité de Tuzla, Gorazde, Srebrenica, Zepa et Sarajevo, faisant un nombre important de victimes. A Tuzla, un tir d'obus provoque la mort de 71 personnes et blesse 150 personnes environ. Le 26 mai ont lieu de nouvelles frappes aériennes de l'Otan autour de Pale. En représailles, les Serbes prennent en otage quelques 200 Casques bleus et observateurs de l'Onu, personnels de postes isolés de la Forpronu, dont une centaine de Français, qu'ils utilisent comme boucliers humains pour se prémunir d'autres frappes aériennes. Les derniers Casques bleus sont libérés le 18 juin. Avec cette prise d'otage, la logique humanitaire et de neutralité forcée adoptée par la communauté internationale en Bosnie atteint son point limite. La situation d'impuissance et d'humiliation des militaires français est tout à fait inacceptable pour le nouveau président français Jacques Chirac. Sa première réaction est d'ordonner aux militaires français présents sur le terrain de résister aux agressions serbes. À ce titre, il ordonne la reprise du poste de contrôle du pont de Vrbanja pris par les Serbes le 27 mai 1995 (cf photo 22). Le poste est donc récupéré lors d'une contre-attaque française, appuyée par les blindés, au prix de pertes importantes chez l'adversaire mais aussi de deux tués et dix-sept blessés français du BATINF 4 (bataillon d'infanterie).





**22/ Référence : 01 95 197 19 04**

*Les Casques bleus du 3<sup>e</sup> RPIMa (régiment parachutiste d'infanterie de marine) servant le BATINF 4 de la Forpronu tiennent le poste de contrôle du pont de Vrbanja. Le pont a été repris aux militaires serbes le 27 mai 1995 : deux soldats français sont morts au combat lors de cette opération. Situé au cœur de Sarajevo sur la Miljaka, l'ouvrage est particulièrement vulnérable, car il se situe à 20 mètres des bâtiments hostiles. Au fond, les immeubles du centre-ville ont été dévastés par les tirs d'artillerie. Sarajevo*

**Du 30 septembre au 2 novembre 1995, Vincent Begon, ECPAD**



**23/ Référence : 01 95 056 02 23**

*Les autorités civiles et militaires se recueillent devant les neuf cercueils des militaires tués dans l'accident de chenillette du mont Igman. Le 14 mars 1995 à 8h 30, une chenillette articulée, appartenant au BATINF 5 du secteur de Sarajevo, a été victime d'un accident en ralliant le secteur de Krupac pour une mission de déminage. Neuf Casques bleus ont trouvé la mort et quatre ont été grièvement blessés. Les dépouilles ont été placées dans une chapelle ardente aménagée sur l'aéroport de Sarajevo. Aux côtés de François Léotard, ministre de la Défense se trouvent notamment le général d'armée Monchal, CEMAT(chef d'état-major de l'armée de terre) et le colonel de Kermabon. Les victimes appartenaient au BATINF 5 de Sarajevo et venaient du 4<sup>e</sup> RG (régiment du génie) de La Valbonne, sauf un lieutenant qui appartenait au 54<sup>e</sup> RTrs (régiment de transmissions). Sarajevo*

**Mars 1995, Didier Charre et Dominique Viola, ECPAD**

### 3 / Le règlement du conflit

#### A / La création de la FRR

Face aux nombreux décès de Casques bleus et à leur impossibilité d'assurer leur sécurité, la France propose le 3 juin 1995, à l'occasion d'une conférence des ministres de la Défense des États de l'Union européenne et de l'Otan, la création d'une force multinationale, la FRR (force de réaction rapide), pour ne plus subir les provocations serbes et protéger la Forpronu. L'initiative française est concrétisée par la résolution 998 du 15 juin du Conseil de sécurité. La BMN (brigade multinationale ou brigade Aquila) franco-britannique de la FRR a pour mission « d'assurer des actions ou réactions d'urgence en appui à des unités des Nations unies isolées ou menacées, d'aider au redéploiement d'éléments de la Forpronu et de contribuer au maintien de la liberté de mouvement ». La FRR fait partie intégrante de la Forpronu et agit en appui de celle-ci pour lui permettre de remplir sa mission et renforcer sa sécurité. Elle s'inscrit dans la chaîne de commandement de l'Onu mais relève du contrôle opérationnel des commandants militaires des Nations unies sur le théâtre, notamment le général Janvier, commandant français des forces militaires de l'Onu en ex-Yougoslavie, et non d'autorités civiles telles que le Secrétaire Général de l'Onu Boutros Boutros-Ghali ou Yasushi Akashi, son représentant spécial. Selon la volonté française, les militaires de la FRR opèrent sous uniforme national, avec le drapeau de l'Onu, mais sans casques bleus ou véhicules peints en blanc. Force mobile, elle est équipée en vue de véritables actions de combat. Pour la France, la création de la FRR participe du durcissement de la Forpronu, lui permettant de recourir à la force, mais sans pour autant évoluer vers l'imposition de la paix (*cf* photo 24).

Les missions confiées à la FRR lors de sa création concernent la protection des Casques bleus, le désenclavement de Sarajevo et la réoccupation des sites de regroupement des armes lourdes des forces serbes autour de la ville. À partir de la fin du mois de juillet 1995, elle est déployée exclusivement sur le mont Igman, et dotée d'armement lourd (artillerie, mortiers lourds, chars de combat, hélicoptères) (*cf* photo 25). Le BATINF 5, basé sur le mont Igman, a permis le déploiement de la BMN en position particulièrement favorable pour être à même de remplir ses missions d'interventions feux et/ou blindées. Le DETALAT (détachement de l'aviation légère de l'armée de terre) basé à Split a effectué nombre de reconnaissances et de liaisons en ambiance fréquemment hostile (comptant 38 prises à partie depuis le sol), et a assuré en outre 207 missions d'EVASAN (évacuation sanitaire) au profit de la Forpronu ou d'actions humanitaires. Le 8 juin 1995, il a assuré l'hélicoptère pour la FRR de la section de 6 mortiers lourds MO 120mm du détachement Balbuzard (brigade en alerte en métropole) sur le mont Igman. Dès le mois d'août, l'artillerie de la FRR riposte à plusieurs reprises contre des tirs serbes sur des positions de la Forpronu. Les missions de la FRR sont cependant revues à la baisse pour n'inclure que la sécurité des Casques bleus autour de Sarajevo et la réouverture des pistes du mont Igman.



**24/ Référence : 07 95 139 213**

*Défilé militaire du 14 juillet sur le plateau de Glavice-Trébichevo des véhicules et des blindés (VAB, VBL et AMX-10-RC) de la BMN ou brigade Aquila appartenant à la FRR lors de son implantation. Glavice Trébijevo*

**Du 19 juin au 24 août 1995, Yann Le Jamtel, ECPAD**



**25/ Référence : 01 95 190 10 30**

*Les canons automoteurs 155 mm GCT AUF1 de la BMN ou brigade Aquila appartenant à la FRR prennent leur position de tir dans la carrière de Babindol sur le mont Igman lors de l'opération Hermine. Le déploiement et l'action des moyens feux ont été déterminants pour obtenir des Serbes le respect des zones de sécurité bosniaques et le retrait de leurs armes lourdes des zones d'exclusion. (Mont Igman)*

**Du 1<sup>er</sup> septembre au 31 octobre 1995, Janick Marcès, ECPAD**



**26/ Référence : 07 95 139 220**

*La ville de Mostar est en ruine lors de la visite du général Soubirou, COM BMN (commandant de la brigade multinationale) ou brigade Aquila appartenant à la FRR (force de réaction rapide). Au premier plan, une passerelle remplace le vieux pont Stari Most détruit par l'artillerie croate en novembre 1993. Mostar*

**Du 19 juin au 24 août 1995, Yann Le Jamtel, ECPAD**



**27/ Référence : 07 95 157 016**

*Au poste d'observation de Zuc situé à 5 km au nord-ouest de Sarajevo, après les premiers soins, un militaire du 6<sup>e</sup> RG (régiment du génie) de la DIMa (division d'infanterie de marine), blessé à la main par un sniper, est évacué sur un brancard vers le GMC (groupe médical de campagne) de Sarajevo. Sarajevo*

**Du 13 juillet au 14 septembre 1995, Xavier Pellizzari, ECPAD**



**28/ Référence : 07 95 171 190**

*Près du check-point bosniaque de Malo Polje, des soldats bosniaques dépannent leur véhicule, tandis qu'un VBL (véhicule blindé léger), un VAB (véhicule de l'avant blindé) et un camion-benne de la Forpronu se sont arrêtés. Malo Polje, Mostar*

**Du 30 août au 3 novembre 1995, Janick Marcès, ECPAD**

## B / La défaite de l'armée serbe

Du 13 au 16 juillet 1995, paroxysme du conflit, l'armée des Serbes de Bosnie, commandée par Ratko Mladic, s'empare de Srebrenica, enclave bosniaque encerclée depuis le début du conflit, où se sont réfugiés des milliers de personnes sous la protection des Casques bleus. Les forces serbes y commettent un massacre (8 000 disparus).

Le 28 août 1995 est perpétré un second massacre au marché de Markale, causant 37 morts et 90 blessés (cf photo 29). Entre le 30 août et le 20 septembre, les forces aériennes de l'Otan mènent une importante campagne de bombardement des forces serbes autour de Sarajevo, appelée opération *Deliberate Force*. Les attaques aériennes sont combinées aux tirs d'artillerie d'unités de l'armée de terre française et de la *British Army* de la BMN lors de l'opération Hermine, contre les positions d'artillerie serbes installées sur le mont Igman. La pression internationale accrue déstabilise l'armée serbe, ce qui permet à la coalition croato-bosniaque de débiter une offensive commune de large envergure. La réouverture de l'aéroport de Sarajevo intervient le 10 septembre (cf photo 33). Au 14 septembre, les Serbes, en position de défaite, acceptent de retirer 300 armes lourdes des alentours de Sarajevo. La ville est désenclavée et la Forpronu peut reprendre sa mission de réouverture de routes et d'approvisionnement de la ville.



**29/ Référence : 01 95 197 14 25**  
*Au marché de Markale, un panneau commémoratif et des gerbes de fleurs ont été placés à l'emplacement où est tombé l'obus serbe le 28 août 1995.*  
*Sarajevo*  
**Du 30 septembre au 2 novembre 1995, Vincent Begon, ECPAD**



**30/ Référence : 01 95 197 27 35**  
*Extraction d'une bombe tombée près d'une maison par les soldats du 17<sup>e</sup> RGP (régiment du génie parachutiste) à Hadzici. Hadzici*  
**28 octobre 1995, Vincent Begon, ECPAD**



**31/ Référence : 07 95 157 137**

*Sur Sniper avenue, les Casques bleus français du BATINF 4 de la Forpronu, affectés au poste anti-sniping SPOT 31, protègent la population civile des balles des snipers en accompagnant les passants qui veulent se rendre de l'autre côté de l'avenue avec un VAB (véhicule de l'avant blindé). Sarajevo*

**Du 13 juillet au 14 septembre 1995, Xavier Pellizzari, ECPAD**



**32/ Référence : 01 95 216 17 28**

*Le général d'armée Monchal, CEMAT (chef d'état-major de l'armée de terre) visite le dispositif de protection en milieu urbain ou anti-sniping du BATINF 4 (bataillon d'infanterie) de la Forpronu, servi par les Casques bleus du 3<sup>e</sup> RPIMa (régiment parachutiste d'infanterie de marine) de septembre à décembre 1995. Le dispositif est représenté à l'aide d'une maquette du centre-ville. Sarajevo*

**Du 9 au 25 novembre 1995, Vincent Begon, ECPAD**

## C / Les accords de Dayton

À partir de la mi-septembre 1995, le processus diplomatique visant à produire un accord entre les trois parties belligérantes peut être lancé. Le 8 septembre, les ministres des Affaires étrangères de Croatie, de Bosnie-Herzégovine et de la République fédérale de Yougoslavie s'accordent sur une déclaration commune posant les fondations d'un accord de cessez-le-feu. Celui-ci est officiellement proclamé par le président américain Clinton le 12 octobre pour une période de deux mois. Le 11 octobre, le conseil de l'Atlantique Nord approuve le «concept d'opérations pour la mise en œuvre d'un plan de paix en Bosnie-Herzégovine» proposé par le Commandement allié en Europe.

Les accords de paix sont signés le 21 novembre 1995 aux États-Unis et ratifiés lors de la conférence de Paris du 14 décembre 1995. L'intégrité du territoire de Bosnie-Herzégovine est maintenue, mais la Bosnie est scindée en deux entités qui sont la Fédération croato-bosniaque et la République serbe de Bosnie (*Republika Srpska*). Sarajevo est la capitale réunifiée de cet ensemble et la Bosnie est dotée d'un gouvernement central, d'un Parlement et d'une cour constitutionnelle. La politique de défense relève de chaque entité, mais aucune d'elles n'est autorisée à entretenir des relations spéciales avec des États voisins. Les accords de Dayton établissent aussi une tutelle internationale sur la Bosnie exercée par un haut-représentant. Assisté par un conseil pour la mise en œuvre de la paix, il dispose de pouvoirs importants, dits pouvoirs de Bonn, qui lui permettent notamment de destituer des responsables politiques et d'imposer des lois.

La FPNU et la Forpronu cèdent le 20 décembre 1995 la place à l'*Ifor* (*implementation force*), autorisée par la résolution 1031 du 15 décembre 1995 du Conseil de sécurité (*cf* photo 34). Son action s'inscrit dans l'opération *Joint endeavour* (ou effort commun), pour veiller à la mise en œuvre des accords signés par les trois belligérants (Bosniaques musulmans, Croates et Serbes de Bosnie). Au sein de cette force multinationale sous commandement Otan, la France se voit confier le commandement de la DMN-SE (division multinationale sud-est) pour l'opération *Firm endeavour* (ou effort résolu).

La zone de responsabilité française recouvre Sarajevo, Mostar et Gorazde. La 6<sup>e</sup> DLB (division légère blindée) assure fin 1995 le premier mandat de la DMN-SE pour la France et projette sur le terrain la division Salamandre dans un dispositif d'imposition et de maintien de la paix entre les trois ethnies rivales. Conformément à la résolution 1088, l'*Ifor* passe en décembre 1996 le relais à la *SFOR* (*stabilisation force*), force multinationale de stabilisation de l'Otan en Bosnie.





**33/ Référence : 01 95 239 10 21**

*Un VAB (véhicule de l'avant blindé) blanc de la Forpronu assure la sécurité de l'aéroport de Sarajevo réouvert. Sarajevo.*

**13 décembre 1995, Vincent Begon, ECPAD**



**34/ Référence : 01 96 015 20 31**

*Sur Sniper avenue, un VAB (véhicule de l'avant blindé) aux couleurs de l'Ifor (implementation force) équipé d'une tourelle avec canon de 20 mm et mitrailleuse de 7,62 mm, appartient au dispositif anti-sniping pour protéger les habitants. Sarajevo.*

**Du 27 décembre 1995 au 28 janvier 1996, Vincent Begon, ECPAD**

## **Conclusion**

Durant la guerre de Bosnie, il est estimé que 100 000 personnes ont été tuées. Au plus fort des conflits, 2,4 millions de personnes, soit un habitant sur deux de l'ancienne Bosnie-Herzégovine, furent réfugiées ou déplacées. En 1996, 260 000 personnes avaient regagné leur région d'origine.

Au plan humanitaire, la présence de la Forpronu, même si elle n'a pas pu empêcher tous les drames et toutes les exactions de la part des diverses parties en présence, a réduit considérablement les souffrances des populations et permis un acheminement convenable de l'aide humanitaire.

L'implication militaire et diplomatique de la France a été forte : première nation dans sa contribution à la Forpronu, déploiement des forces françaises dans Sarajevo assiégée dès l'été 1992, premier État à ouvrir une ambassade à Sarajevo en janvier 1993, création en avril 1994 du Groupe de contact, accords de paix de Dayton signés à Paris le 14 décembre 1995 mettant un terme au conflit.

## **Références des films figurant dans le montage vidéo joint au dossier**

- Bernard Orcel, « Les soldats de l'espoir », in *Magazine Top Défense* n° 28, 1992, ECPA, réf : 92.7.078, Droits ECPAD.
- Valérie Exposito, « Ex Yougoslavie », in *Magazine Top Défense* n° 43, 1994, ECPA, réf : 94.7.008, Droits ECPAD.
- Erik Dollinger, *D'une guerre à l'autre*, 1997, ECPA, réf : 97.7.014, Droits ECPAD.
- « C'est Noël à Sarajevo », in *Magazine Top Défense* n° 61, 1995, ECPA, réf : 95.7.068, Droits ECPAD.

## **Indications bibliographiques**

- Frédéric Pons, *Les Français à Sarajevo*, éd. Presses de la Cité, septembre 1995.
- Xavier Bougarel, *Bosnie, anatomie d'un conflit*, éd. La Découverte, 1996.
- Paul Garde, *Les Balkans, héritages et évolutions*, éd. Flammarion, coll. Champs actuel, 2010.
- Sites web : Otan, Onu, ministère de la Défense, ministère des Affaires étrangères, Wikipedia.